



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en masques de protection et pathologies pédiatriques

Question au Gouvernement n° 2902

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES DE PROTECTION ET PATHOLOGIES PÉDIATRIQUES

M. le président. Nous commençons par les questions portant sur la crise du Covid-19 en général, notamment sur le thème de la santé. La parole est à M. Bertrand Pancher.

M. Bertrand Pancher. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, j'ai plusieurs questions à vous poser.

Coordonnez-vous l'acquisition et la distribution de masques pour l'ensemble des professionnels de santé ? De nombreux dentistes m'ont alerté récemment : leurs stocks de masques restants ne couvrent plus les besoins que pour une semaine, sachant qu'il en faut environ quinze par praticien et par semaine.

Vous avez été beaucoup interpellé sur d'autres sujets, comme celui des chauffeurs de taxi, qui transportent fréquemment des malades, notamment en milieu rural. Selon la fédération de taxis de mon département, ils se débrouillent tout seuls, et des cas de coronavirus ont été observés dans ces sociétés.

Peut-être pourrez-vous prendre encore quelques instants pour répondre à la question que tout le monde se pose et qui inquiète beaucoup de parents : des défaillances cardiaques liées au coronavirus ont été signalées chez les enfants. Avez-vous des informations sur ce sujet, qui se posera lors de la future rentrée scolaire ? Toute information à ce propos serait utile.

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. S'agissant des masques, je salue l'effort des dentistes, avec lesquels nous avons travaillé de façon coordonnée depuis le début de la crise. Ils ont en effet consenti à réduire leur activité, voire à fermer leur cabinet, mettant leur stock de masques à la disposition des hôpitaux. Les dentistes ont besoin de masques FFP2. Un déstockage de 150 000 unités leur permettra de tenir, en ne traitant que les urgences, dans quelque 400 cabinets sur le territoire national. Nous travaillons avec eux afin de réunir les conditions qui leur permettraient de retrouver, à partir du 11 mai, sinon leur activité normale, du moins l'activité la plus normale possible. Les besoins en masques FFP2 s'établissent à 800 000 par semaine. Nous regardons si nous pouvons leur fournir ce nombre précis. Encore une fois, permettez-moi de les remercier pour l'effort qu'ils ont fourni. Leur caisse de retraite a proposé de mobiliser des fonds pour les aider pendant cette période, ce à quoi je suis favorable. De même, une discussion avec l'assurance maladie est en train d'aboutir afin de compenser les pertes de revenus de l'ensemble des professionnels de santé libéraux.

Les systèmes d'alerte parisien, anglais, espagnol ou italien font apparaître des cas d'inflammations cardiaques ou artérielles. En France, depuis la mi-avril, environ quinze enfants présentent une pathologie ressemblant à la maladie de Kawasaki, maladie inflammatoire qui peut être déclenchée par des infections virales ou

bactériennes, voire être une réaction secondaire à ces dernières. Comme toute alerte, nous prenons celle-là très au sérieux, et c'est le temps de la recherche clinique et scientifique : l'ensemble des pédiatres et des réanimateurs de la zone euro travaillent ensemble pour voir s'il y a lieu d'établir un lien avec le Covid-19, ce que j'ignore encore à cette heure. Quelques-uns de ces enfants ont été testés positifs au Covid-19 ; d'autres non. En tout cas, la situation est examinée avec beaucoup de sérieux au niveau international. Je communiquerai toutes les informations à mesure qu'elles me parviendront. Cependant, encore une fois, à ce stade, il s'agit d'une alerte et non d'un constat.

Données clés

Auteur : [M. Bertrand Pancher](#)

Circonscription : Meuse (1^{re} circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2902

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 avril 2020](#)